

L'ÉCHANGE, REVUE LINNÉENNE

Société Linnéenne de Lyon

Procès-verbal de la séance du 8 août 1892

Présidence de M. le Dr Saint-Lager.

M. Rey continue ses remarques en passant ; il fait observer que pour l'étude des insectes et leur spécification, il s'occupe plus spécialement des caractères d'ensemble et des organes de relation plutôt que des caractères particuliers et des organes de nutrition. Les premiers, lui semble-t-il, doivent avoir une importance bien plus considérable et présenter des bases plus solides pour la différenciation.

Le docteur Blanc, à propos d'une excursion faite à Mexinieux pour y retrouver les tufs classiques, annonce avoir trouvé une anomalie de *Silene inflata*, devenu rabougri, à feuilles déformées, rapprochées, à calice fermé, à fleurs avortées pour la plupart. Il a trouvé plusieurs échantillons analogues dans un rayon assez restreint ; il rappelle, à ce sujet, qu'il a fait la remarque à la Société Botanique, que certaines anomalies se retrouvaient fréquemment reproduites en assez grand nombre dans un espace déterminé. A propos des anomalies, il se demande si celles-ci n'ont pas pu être, plus peut-être que l'adaptation lente, une cause de création d'espèces ? Il cite des cas de plantes absolument anormales, ne pouvant être soupçonnées d'hybridité qui se sont reproduites : Avoine, divers animaux, (Béliers à courtes pattes de l'Amérique, etc.). Sans nier l'influence de l'adaptation et de la sélection, il pense que souvent des espèces ont pu prendre naissance brusquement par la fixation et la reproduction de certaines anomalies (quelles que soient les causes de celles-ci) survenant chez un individu d'une espèce déterminée. Ce n'est que de la sorte que l'on peut comprendre l'existence d'une foule de caractères dont l'utilité est nulle ou contestable et dont la production lente et graduelle n'avait aucune chance d'aboutir, puisqu'à l'état rudimentaire ils ne pouvaient conférer aucun avantage, aucune supériorité au porteur. Que deviendraient alors la lutte pour l'existence, l'adaptation, la sélection ?

M. Blanc pense aussi que l'on a exagéré la généralité de la loi dite biogénétique qui veut qu'un animal présente dans sa vie embryonnaire les traits caractéristiques des espèces qui l'ont précédé dans les époques géologiques. Cette loi est fautive et ne se soutient qu'à force d'hypothèses.

Il conclut en disant que la loi darwinienne a été singulièrement exagérée, et que l'on doit aujourd'hui se borner à rassembler des faits, sans se presser de les interpréter et de les soumettre à une synthèse brillante peut-être, téméraire à coup sûr. Le darwinisme est un admirable effort de l'esprit humain : Grâce à lui, l'histoire naturelle, surtout celle des animaux intérieurs, et celle des embryons a pris un essor qu'elle ne connaissait plus depuis Cuvier et Geoffroy St-Hilaire. Mais il faudrait se garder de croire que tout est dit : le

problème de la descendance des espèces est resté intact. M. Blanc pense, d'après ces faits authentiques que les accidents tératologiques ont pu donner lieu à la production d'espèces, tandis que l'on n'a jamais vu aucune espèce dériver d'une autre par modification graduelle.

M. Riche, au sujet de la géologie mise en cause à un moment donné par M. Blanc, fait quelques réserves et quelques réclamations. Ce n'est pas, dit-il, par ce que cette science n'a pu donner tout ce qu'on en attendait et surtout tout ce qu'on désirait, qu'il faut la mettre en suspicion. Dans le grand livre qu'elle offre à nos investigations, certainement certains feuillets doivent manquer, ils ont été à jamais détruits dans les bouleversements si profonds qu'a subie notre planète. Bien d'autres restent encore à déchiffrer et n'attendent qu'un heureux hasard pour cela ; bien d'autres aussi risquent, à cause des difficultés matérielles, de rester toujours dans les ténèbres où ils sont ensevelis. Il faut donc se contenter de dresser la liste des observations géologiques et laisser les vides en blanc, de façon à arriver à de sages et prudentes déductions, qui certainement ont leur valeur.

CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES

du Département de l'Ain

Par F. Guillebeau (Suite)

Pentaphyllus Latreille.

1 testaceus Hellw. Tout l'Ain.

Palorus Duval.

1 { melinus Herbst. Tout l'Ain.
} depressus Fab.

Corticus Piller.

1 { cimeterius Herbst. * St Nizier le Désert, Bugey.
} castaneus Fab.
2 bicolor Ol. * Le Plantay.
3 fasciatus Fab. * id.

Tenebrio Linné.

1 obscurus Fab. Tout l'Ain.
2 molitor Lin. id.
3 picipes Herbst. * Le Plantay.

Helops Fabricius.

1 Ecoffeti Muls. * Bugey.

Stenomax Allard.

- 1 lanipes Lin. Tout l'Ain.
- 2 piceus Sturm. Miribel, (L. Villard), * Villebois.

Alleculidae**Gonodera Mulsant.**

- 1 luperus Herbst. * Chézery, Nantua.

Hymenalia Mulsant.

- 1 { rufipes Fab. * Gex.
- { fusca Illig.

Cistela Fabricius.

- 1 ceramoides Lin. * Le Plantay.

Isomira Mulsant.

- 1 semiflava Küst. * Nantua.
- 2 murina Lin. * Bugey.

Eryx Stephens.

- 1 ater Fab. Tout l'Ain.

Mycetochares Latreille.

- 1 biustulata Illig. * Le Plantay.
- 2 linearis Illig. Tout l'Ain.

Cteniopus Solier.

- 1 sulphureus Lin. * Bugey.

Omophlus Solier.

- 1 { betulae Herbst. Tout l'Ain.
- { lepturoides Fab.
- 2 { rugosicollis Brüll. * Meximieux.
- { brevicollis Muls.

Lagria Fabricius.

- 1 hirta Lin. Tout l'Ain.
- 2 atripes Muls. * Le Plantay.
- 3 glabrata Oliv. * La Pape.

Melandryidae**Tetratoma Fabricius.**

- 1 fungorum Fab. Tout l'Ain.
- 2 Desmaresti Lat. * Le Plantay.
- 3 ancora Fab. * Massif de Portes, forêt de Seillon.

Eustrophus Latreille.

- 1 dermestoides Fab. * Le Plantay, Marlieux.

Orchesia Latreille.

- 1 picea Herbst. Tout l'Ain.
- 2 luteipalpis Muls. * Châtillon-s-Chalaronne.
- 3 sepicola Rosent. * Villebois.

Anisoxya Mulsant.

- 1 fuscula Illig. * Le Plantay.

Phloeotrya Stephens.

- 1 rufipes Gylh. * Le Plantay.

Serropalpus Hellenius.

- 1 barbatus Schall. * Haut-Bugey.

Marolia Mulsant.

- 1 variegata Bosc. Tout l'Ain.

Melandrya Fabricius.

- 1 caraboides Lin. Tout l'Ain.

Conopalpus Gyllenhal.

- 1 brevicollis Kraatz. * Villebois.

Osphyia Illiger.

- 1 bipunctata Fab. * Massif de Portes.

Scraptia Latreille.

- 1 dubia Oliv. * Bugey, Valbonne.
- 2 fuscula Müll. * Le Plantay.

Euglenes Westwood.

- 1 pruinosis Kiew. * Meximieux.
- 2 oculatus Gylh. * Le Plantay, Marlieux.
- 3 boleti Marsh. * id. id.

Anthicidae**Notoxus Geoffroy.**

- 1 brachycerus Fald. * Gévieux (Graviers de l'Ain.), Graviers du Rhône.
- 2 monoceros Lin. Tout l'Ain.
- 3 cornutus Fab. Graviers de l'Ain et du Rhône.

Mecinetarsus Laferté.

- 1 serricornis Panz. * Charnoz (bords de l'Ain.)

Anthicus Paykull.

- 1 floralis Lin. Tout l'Ain.
- 2 { basilaris Say. id.
- { quisquilius Thoms. id.
- 3 instabilis Laf. * Valbonne.
- 4 Schmidt Rosenh. * Bords du Rhône et de l'Ain.
- 5 transversalis Villa. id. id.
- 6 4-guttatus Rossi. * Valbonne.
- 7 antherinus Lin. Tout l'Ain.
- 8 quadrioculatus Laf. * Bords du Rhône et de l'Ain.
- 9 bifasciatus Rossi. * Le Plantay, Bugey.
- 10 flavipes Panz. * Bords du Rhône et de l'Ain.
- 11 luteicornis Schm. * id. id.
- 12 sellatus Panz. * id. id.
- 13 plumbeus Laf. Tout l'Ain.
- 14 ater Panz. * Charnoz.

Ochthenomus Schmidt.

- 1 punctatus Laf. * Bords de l'Ain et du Rhône.
- 2 unifasciatus Bon. * id. id.

Pyrochroidae**Pyrochroa Geoffroy.**

- 1 coccinea Lin. Colombier du Bugey (L. Villard),
* Massif de Portes.
2 { purpurata Müll. Tout l'Ain.
 { rubens Schall.

Mordellidae**Tomoxia Costa.**

- 1 { biguttata Gylh. * Le Plantay, Bugey.
 { bucephala Costa

Mordella Linné.

- 1 bisignata Redt. * Le Plantay.
2 aurofasciata Gmel. * Méximieux.
3 fasciata Fab. Tout l'Ain.
4 aculeata Lin. id.

Mordellistenä Costa.

- 1 abdominalis Fab. * Le Plantay, Bugey.
2 brunnea Fab. * id. id.
3 humeralis Lin. * id. id.
4 { lateralis Oliv. * id. id.
 { variegata Fab.
5 parvula Gylh. * id. id.
6 nana Motsch. * id. id.
7 episternalis Muls. * Méximieux.
8 brevicauda Boh. * Le Plantay.
9 micans Germ. Valbonne, Bugey.
10 pumila Gylh. * Bugey, Le Plantay.
11 tarsata Muls. * Bugey.
12 stenidea Muls. Tout l'Ain.

Anaspis Geoffroy.

- 1 Geoffroyi Muls. * Tout l'Ain.
2 maculata Fourcroy. id.
3 confusa Emery. * Bugey.
4 frontalis Lin. Toul l'Ain.
5 ruficollis Fab. * Le Plantay, Bugey.
6 pulicaria Costa Tout l'Ain.
7 subtestacea Steph. * Le Plantay.
8 flava Lin. id.
9 melanostoma Costa. * Bugey.
10 Costae Emery. * id.
11 rufilabris Gylh. * id.

Silaria Mulsant.

- 1 brunnipes Muls. Le Plantay.
2 varians Muls. * Bugey.
3 4-maculata Gylh. Tout l'Ain.

Meloidae**Meloe Linné.**

- 1 proscarabaeus Lin. * Le Plantay.
2 violaceus Marsh. * id. Méximieux.
3 autumnalis Oliv. * id. Méximieux.
4 cicatricosus Leach. * id.
5 brevicollis Panz. id. Colombier du Bugey.

- 6 rugosus Marsh. * Méximieux.

Cerocoma Geoffroy.

- 1 Schaefferi Lin. * Le Plantay.

Mylabris Fabricius.

- 1 variabilis Pallas. * Le Plantay, Méximieux.
2 floralis Pallas. * Méximieux, (Grand peuplier).
3 geminata Fab. * id. id.

Cantharis Geoffroy.

- 1 vesicatoria Lin. Tout l'Ain.

Sitaris Latreille.

- 1 muralis Forster. Tout l'Ain.

Xanthochroa Schmidt.

- 1 carniolica Gstl. * Nantua.
2 gracilis Schmidt. * id.
3 Raymondi Müll. Artemare, (R. P. Bernard.)

Ischnomera Stephens.

- 1 coerulea Lin. Tout l'Ain.
2 cinerascens Panz. * Le Plantay.

Oncomera Stephens.

- 1 femorata Fab. * Villebois, Artemare (Colombier).

Oedemera Olivier.

- 1 podagrica Lin. Tout l'Ain.
2 femorata Scop. id.
3 subulata Oliv. * Bugey.
4 tristis Schmidt. * Haut-Bugey.
5 nobilis Scop. Tout l'Ain.
6 flavipes Schm. Tout l'Ain.
7 virescens Lin. id.
8 lurida Marsh. id.

Chrysanthia Schmidt.

- 1 viridis Lin. * Nantua, Gex.
2 viridissima Schmidt. * Nantua, Gex.

Lissodema Curtis.

- 1 4-pustulatum Marsh. Tout l'Ain.
2 cursor Gylh. * Le Plantay.

Salpingus Gyllenhal.

- 1 castaneus Panz. * Chalamont, Balan.
2 ruficollis Panz. Tout l'Ain.

Rhinosimus Latreille.

- 1 { ruficollis Lin. * Massif de Portes.
 { roboris Payk.
2 planirostris Fab. Tout l'Ain.

(à suivre.)

Nota: Les espèces, pour lesquelles aucune localité n'est indiquée, se trouvent dans tout le département.

Celles dont la localité est précédée d'un astérisque * ont été prises par moi. F. G.

2^e famille. PLATYRRHINIDES.2^e tribu. PLATYRRHINITES (Suite) (1).

5 Genre **Tropidoderes** Schöenherr. Les espèces de ce genre, assez nombreuses, se distinguent souvent entre elles par des caractères organiques assez saillants pour donner lieu à des sous-genres. La forme est oblongue, épaisse, subcylindrique. Les yeux sont peu saillants, tantôt écartés, tantôt rapprochés. La carène basilaire prothoracique est entière. Les antennes varient beaucoup pour les articles de leur funicule qui sont plus (*Enedreytes* Sch.) ou moins allongés, avec la massue bien tranchée.

Outre quelques signes particuliers à certaines espèces, les caractères sexuels résident principalement dans le ventre qui est subimpressionné ♂ ou subconvexe ♀ sur son milieu.

Les espèces de ce genre se rencontrent sur le bois mort et dans les vieux fagots. Perris a décrit la larve et la vie évolutive de plusieurs d'entre elles.

- 1 Corselet sans fascicules de poils sur le dos. 2
— Corselet avec deux fascicules de poils sur le dos.

1. sepicola Fab. Taille grande, 4-5^{mm}. Couleur foncière brune. Rostre à duvet blond serré. Yeux écartés. Antennes rousses. Corselet muni sur son milieu de deux fascicules dentiformes de poils redressés ; à carène basilaire subarquée, écartée de la base (2). Elytres parées après leur milieu d'une grande tache transverse commune, d'un noir plus ou moins velouté. Pattes variées de brun et de roux.

Chez les immatures, la couleur foncière est rousse et la tache des élytres moins tranchée (*ephippium* Boh.)

Commun partout, sur le Charme et surtout sur le Chêne : *Lyon, Bresse, Villié-Morgon* (Rhône), *Néris* (Allier), etc.

- 2 Corselet sans fossettes sur son milieu 3
— Corselet marqué sur son milieu de deux fossettes rapprochées.

2. albirostris Herbst. Taille grande, 4-6^{mm}. Couleur foncière noire. Rostre à duvet blanc serré. Yeux très rapprochés. Antennes brunâtres. Corselet marqué de deux et parfois de quatre fossettes transversalement disposées sur son disque, les intermédiaires parfois confluentes ; à carène basilaire droite, rapprochée de la base. Elytres parées de quelques fascicules surélevés d'un noir velouté, d'une étroite fascie transversale blanche située avant le milieu et d'une grande tache apicale blanche ou blonde, très irrégulière, découpée et occupant au moins le tiers postérieur. Pattes variées de blanc et de noir.

Assez commun partout sur le Chêne et le Peuplier : *Lyon, Bresse, Beaujolais, Cluny, Tournus* (Saône-et-Loire), etc.

- 3 Elytres sans grande tache blanche bien marquée ou avec de simples fascies de poils gris peu tranchées. Taille petite. 1 1/2 - 3 1/2^{mm}. 5
— Elytres parées d'une grande tache blanche bien marquée. Taille grande, 4-7^{mm}. . . 4
4 La tache blanche des élytres située sur le disque, derrière l'écusson.

3. dorsalis Thunb. Taille grande, 5-7^{mm}. Couleur foncière noire. Rostre à duvet blanc serré. Yeux rapprochés. Antennes noires. Carène prothoracique rapprochée de la base. Elytres variées de points blancs et de fascicules noirs ; parées sur leur disque, derrière l'écusson, d'une grande tache commune blanche. Pieds noirs, annelés de blanc.

(1) Le docteur Jaquet étant mort avant d'avoir terminé la famille des Platyrhénides, M. C. Rey a cru devoir en donner la fin, en se conformant au plan de l'auteur.

(2) Je ne parle pas de l'écusson qui est petit, toujours blanc ou cendré.

♂, antennes plus longues que la tête et le corselet réunis.

♀, antennes aussi longues que la tête et le corselet réunis.

Très rare : *Limoges, Sos*, (Lot-et-Garonne), *Suisse*.

— La tache blanche des élytres située tout-à-fait à l'extrémité.

4. niveirostris Fab. Taille un peu moins grande, 4 - 5^{mm}. Couleur foncière noire. Rostre à duvet blanc serré. Yeux écartés. Carène prothoracique écartée de la base. Elytres à fascicules noirs surélevés; à tache apicale commune, nettement limitée et réduite au cinquième postérieur. Pieds d'un brun ferrugineux, varié de blanc.

Chez les immatures, la couleur foncière est rousse et la tache apicale peu tranchée.

Commun partout, sur le Chêne, le Coudrier, le Tilleul, etc. : *Lyon, Bresse, Bugey, Beaujolais, Bourbonnais*, etc.

5 Yeux rapprochés, très obliques, séparés par un intervalle à peine plus large que leur diamètre transversal, vu de dessus 11

— Yeux écartés, peu obliques, séparés par un intervalle évidemment plus large que leur diamètre transversal, vu de dessus 6

6 Rostre glabre ou peu pubescent, plus ou moins resserré dans son milieu. Yeux médiocrement écartés 8

— Rostre pubescent, nullement resserré dans son milieu. Yeux largement écartés. . . 7

7 Antennes longues, grêles, à articles 3 - 8 plus ou moins allongés, le deuxième oblong (1). Rostre assez court.

5. hilaris Fahr. Taille assez petite, 2 1/2 - 3 1/2^{mm}. Couleur foncière d'un brun ferrugineux. Rostre assez court, à duvet blond assez serré. Yeux très écartés. Antennes rousses, ciliées de soies assez raides, à 2^e article oblong, moins épais que le 1^{er}. Carène prothoracique assez écartée de la base. Elytres avec des taches et des fascicules surélevés noirs et une callosité saillante à leur base. Pattes rousses, à cuisses rembrunies dans leur milieu.

♂, antennes très grêles, plus longues que la moitié du corps, à 2^e article de la massue subtransverse.

♀, antennes grêles, dépassant un peu la base du corselet, à 2^e article de la massue transverse.

Assez rare partout, sur les Genêts : *Lyon, Villié-Morgon, Tournus, Mont-de-Marsan, Collioure*, etc.

— Antennes courtes, à articles 3 - 8 oblongs, le 2^e subglobuleux. Rostre court.

6. curtirostris Rey. Taille petite, 2 - 3^{mm}. Couleur foncière brunâtre. Rostre (très court), à duvet blanc peu serré. Yeux très écartés, (séparés par un intervalle presque trois fois aussi large que leur diamètre transversal, vu de dessus). Antennes courtes, brunâtres, à 2^e article subglobuleux, aussi épais que le 1^{er} (2). Corselet toujours ferrugineux au sommet, à carène basilaire rapprochée de la base. Elytres sans callosités, ni fascicules surélevés, mais avec des mouchetures grises. Pattes rougeâtres, à cuisses rembrunies.

Souvent les élytres présentent une tache humérale rougeâtre, plus ou moins prolongée sur le disque.

Commun à Lyon sur le Chêne : *Villié-Morgon, Saint-Raphaël, Corse*, etc. Paraît ne pas se rencontrer dans le nord.

(1) Le 1^{er} article des antennes paraît plus court que le 2^e, parce qu'il est engagé dans la fossette antennaire.

(2) L'*Anthrribus cinctus* de Gyllenhal ne peut nullement s'appliquer au *curtirostris*, car l'auteur dit à propos du 2^e article des antennes « *longo, obconico* », ce qui n'a pas lieu ici.

8 Rostre fortement resserré dans son milieu, élargi en spatule en avant. Antennes médiocres, parfois assez courtes 9

— Rostre faiblement resserré dans son milieu, subélargi en avant. Antennes longues.

7. pudens Gyl. Taille petite, 2-3^{mm}. Couleur foncière noirâtre, Rostre légèrement pubescent. Front à peine deux fois aussi large entre les yeux que leur diamètre transversal. Antennes d'un brun un peu roussâtre. Carène prothoracique rapprochée de la base. Elytres noirâtres, à fascies grises peu distinctes. Pattes d'un brun rougeâtre.

♂, antennes dépassant le milieu des élytres, à articles 3-6 allongés, obconiques; la massue graduée, presque de 4 articles.

♀, antennes dépassant un peu la base du corselet, à articles 6-7 suballongés ou oblongs; la massue brusque, de 3 articles.

Assez rare, sur les branches mortes de Chêne : *Lyon, Cluny, Villié-Morgon, Bourbonnais*, etc.

9 Elytres noires, sans bosse sensible à leur base. Antennes et pattes noires.

8. undulatus Panz. Taille petite, 2-3^{mm}. Couleur foncière noire. Rostre glabre ou presque glabre, spatulé à son extrémité. Front glabre, deux fois aussi large entre les yeux que leur diamètre transversal. Antennes médiocres, noires, à articles du funicule suballongés ou oblongs, subcylindriques; le 2^e assez long, obconique; la massue assez brusque. Carène prothoracique saillante, assez rapprochée de la base. Elytres noires, avec trois fascies de poils gris, souvent peu tranchées: l'antérieure remontant sur la suture jusqu'à l'écusson. Pattes noires.

♂, antennes un peu plus longues que chez la ♀.

Assez rare partout, sur les branches mortes, principalement des arbres fruitiers : *Lyon, Villié-Morgon, Cluny, Nérès*, etc.

— Elytres d'un rouge ferrugineux, avec une bosse sensible à leur base. Antennes et pattes rousses.

9. rufipennis Guillebeau (1). Taille petite, 2-3^{mm}. Couleur foncière noire au corselet, rougeâtre aux élytres. Rostre légèrement pubescent, spatulé à son extrémité. Front presque glabre, deux fois aussi large entre les yeux que leur diamètre transversal. Antennes d'un roux foncé, à massue plus obscure, à 2^e article assez long, obconique. Carène prothoracique peu saillante, assez rapprochée de la base. Elytres rougeâtres, avec deux fascies transversales de poils gris, l'antérieure remontant sur la suture jusqu'à l'écusson. Pattes rousses, à cuisses parfois plus foncées.

♂, antennes atteignant au moins la base du corselet, à articles intermédiaires allongés ou oblongs, la massue un peu graduée; ventre avec les 2^e à 4^e articles impressionnés-fovéolés sur leur milieu, les impressions parfois subcarinulées.

♀, antennes atteignant à peine la base du corselet, à articles intermédiaires oblongs ou à peine oblongs, parfois assez courts; la massue assez brusque. Ventre subconvexe ou sans impressions sensibles.

Très rare, en battant les branches mortes de Chêne, de Ronce, etc. : *Lyon, Villebois* (Guillebeau).

11 Antennes longues, à 2^e article oblong, les suivants allongés ou suballongés. Rostre transversalement impressionné et relevé au sommet. Cuisses postérieures ♂ élargies en triangle.

10. oxyacanthae Bris. Taille petite, 2 1/2 - 3^{mm}. Couleur foncière noirâtre. Rostre court, large, à duvet gris assez serré. Yeux rapprochés, séparés par un intervalle à peine plus large que leur diamètre transversal.

(1) Rev. d'Entom., t. X, 1891, n° 7, p. 199 : Au lieu de *fuscipennis*, lisez *rufipennis*.

Antennes d'un brun roussâtre, à 2^e article oblong. Carène prothoracique assez rapprochée de la base, prolongée en arc au devant de l'écusson. Elytres variées de fascies ou taches grises, parfois réunies et envahissant la majeure partie de leur surface. Pattes rousses, à cuisses rembrunies.

♂, antennes atteignant environ le milieu des élytres, à articles intermédiaires très allongés (1); cuisses postérieures élargies en-dessous en lame triangulaire.

♀, antennes dépassant un peu la base du corselet, à articles intermédiaires moins allongés; cuisses postérieures simples.

Parfois les élytres sont à fond ferrugineux.

Assez commun sur les branches mortes d'Aubépine, de Hêtre, de Prunellier, etc. : *Lyon, Beaujolais, Bugey, Tournus, Paris, Landes*, etc.

— Antennes courts, à 2^e article subglobuleux, les suivants oblongs ou suboblongs. Rostre plan. Cuisses postérieures ♂ simples.

11. marchicus Herbst (*maculosus* Rey). Taille petite, 2 - 2 1/2^{mm}. Couleur foncière noire, variée de poils gris. Rostre presque plan, assez large, à duvet gris assez serré. Yeux rapprochés, séparés par un intervalle à peine plus large que leur diamètre transversal. Antennes brunâtres, à 2^e article subglobuleux. Carène prothoracique assez écartée de la base, prolongée au-devant de l'écusson en angle très ouvert et plus ou moins arrondi. Elytres à duvet gris assez serré, avec des taches dénudées noires, dont une plus grande, commune, sur le milieu de la suture, parfois faisant défaut. Pattes noirâtres.

♂, antennes un peu moins courtes que chez la ♀, cuisses postérieures simples.

La variété *Reyi* Des Gozis ne diffère du type que par une taille moindre, par ses antennes plus courtes, à articles 7 - 8 presque subglobuleux (2), par la pubescence des élytres moins apparente et subuniforme.

Commun partout, sur les Chêne, Cerisier, Pêcher, Abricotier, Orme, etc. : *Lyon, Thoissey, Beaujolais, Tournus, Cluny, Dauphiné, Sos*, etc.

(1) Le caractère des antennes grêles et allongées, commun à d'autres espèces, ne saurait valider le genre *Enedreytes* dans lequel on range l'*Oxyacanthae*.

(2) J'ai constaté une particularité analogue chez les ♀ de *rufipennis* et *undulatus*.

L'Echange (errata).

N^o 44, 15 août 1888, p. 12. — Le *Loti* n'a pas de n^o d'ordre, il doit porter le n^o 17.

Id id id — Le n^o 19 manquant tout à fait, tous les suivants doivent perdre une unité; ainsi 20 deviendra 19, 21 deviendra 20, etc.

id id p. 13, — Le n^o de renvoi 45 doit être corrigé en 44.

COMPTES-RENDUS DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON

SÉANCE DU 30 MAI 1892

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r SAINT-LAGER

La Société a reçu :

Journal de Botanique, dirigé par M. Morot; VI, 10. — Le Règne Végétal, II, 16. — Société d'histoire naturelle de Toulouse; Bulletin trimestriel, XXIV, 3, 4; XXV, 1 à 4.

XXX, 21. — Bôtanisch Jaarboek ; 1892. — Boletim da Sociedade Broteriana ; IX, 2. — Termesztetrajzi fuzetek : XV, 1, 2. — Memorias de la Sociedad cientifica Antonio Alzate, Mexico ; V, 8, 6. — Bulletin of the Torrey botanical club ; XIX, 6. — Abhandlungen vom naturwissenschaftlichen Vereine zu Bremen ; XII, 2.

ADMISSION

M. Emile Métroz, chef des travaux à la Faculté, demeurant rue Pierre-Corneille, 35, à Lyon, présenté dans la précédente réunion par MM. Beauvisage et Jaczynski, est admis comme membre titulaire de la Société.

M. FRANCISQUE-MOREL présente une plante provenant des environs de Beaujeu, qu'il pense être un hybride des *Digitalis parviflora* et *D. purpurea* qui croissent abondamment dans cette localité. Notre collègue n'a trouvé aucune trace dans les flores de la région de cet hybride qui est cependant bien distinct du *D. purpurascens*, autre hybride des deux mêmes espèces. La plante que nous montre M. Morel rappelle par ses caractères le *D. parviflora*, elle s'en distingue par ses fleurs plus grandes et de couleur rose, rappelant celles de *D. purpurea*.

M. VIVIAND-MOREL dit qu'il a eu l'occasion de voir cet hybride se développer dans le jardin de M. Jordan, où les deux plantes citées par notre collègue sont cultivées depuis longtemps. Il le considère comme un hybride inverse du *D. purpurascens*, c'est-à-dire comme un hybride dont le *D. parviflora* serait la mère et le *D. purpurea*, le père. Cette plante est d'ailleurs complètement stérile.

M. Viviand-Morel ajoute qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de voir cette plante se rapprocher plus de l'un de ses parents que de l'autre, c'est un fait qui se rencontre très fréquemment.

M. N. Roux distribue aux membres présents de nombreux exemplaires de *Passerina hirsuta*, *Trifolium stellatum*, *Dorycnium suffruticosum* et *Phlomis Lychnitis*.

Il fait ensuite le compte-rendu d'une herborisation qu'il a faite dans les environs d'Avignon et il fait passer les principales plantes qu'il en a rapportées. Ce compte-rendu sera publié aux *Annales*

On passe à la discussion de la grande herborisation de la Société.

M. F. MOREL dit que, pour varier nos travaux et pour agrandir le rayon de nos recherches, il serait peut être utile de pousser nos excursions un peu plus loin que les localités que nous avons visitées jusqu'à ce jour.

Il propose de diriger cette année notre excursion, non pas vers le Dauphiné, mais vers la Haute-Savoie, et d'aller herboriser dans les localités si riches en plantes de la Dent-d'Oche et des Cornettes de Bise près du lac de Genève.

Cette proposition trouve quelques partisans parmi les membres présents, mais M. le Secrétaire général ayant fait observer qu'il avait déjà reçu de nombreuses adhésions pour l'herborisation au Mont-de-Lans proposée dans la précédente réunion, M. F. Morel retire sa proposition. L'excursion au Mont-de-Lans, conformément au programme déjà exposé par M. Meyran, est acceptée. M. le Secrétaire général est chargé de faire les démarches nécessaires.

(A Suivre).

— Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône; 22. — Bulletin de la Société Royale de Botanique de Belgique; XXXI, 2^e p.; I. — Malpighia; VI, 1. — Bulletin of the Torrey botanical Club; XIX, 5.

M. BOULLU donne lecture des deux comptes-rendus qui suivent :

CATALOGUE DES PLANTES DU CANTON DE FRIBOURG

par M. le chanoine COTTET.

La Flore du canton de Fribourg est d'une richesse étonnante. Le catalogue dont j'ai à rendre compte contient près de 2.300 espèces, tandis que notre Flore, dont la circonscription embrasse au moins huit départements n'en a guère que 600 de plus avec une grande variété de terrains.

Ce catalogue, sauf pour quelques espèces nouvelles n'est qu'une simple énumération sans diagnoses. Les genres *Rubus* et *Rosa* font exception : chaque espèce y est décrite avec soin. Le premier me paraît classé de manière à ce que les commençants puissent aisément s'y reconnaître.

Dans le genre *Rosa* dont j'ai plus spécialement à m'occuper, chaque espèce est accompagnée d'une diagnose peut-être un peu longue, où tous les caractères sont exposés avec une grande exactitude. Les sections et les sous-sections sont si bien établies, que les tables analytiques deviennent presque superflues. Jusqu'à présent, je n'ai guère trouvé de distribution aussi parfaite. Dans quelques cas, après l'espèce primaire sont décrites comme variétés ou espèces secondaires, les formes qui en ont été détachées. Parfois ces diagnoses sont accompagnées de remarques critiques qui jettent un grand jour sur la synonymie de certaines espèces, synonymie qui fait souvent le désespoir des rhodologues. Pour une part, j'ai vivement regretté que certaines de nos espèces critiques ne se rencontrent pas dans le canton de Fribourg, M. Cottet y aurait peut-être apporté la lumière.

Malgré l'absence de plusieurs sections *Rosa stylosa*, *gallicana*, etc., le nombre des Rosiers est considérable : 118 espèces dont 14 sont étrangères à notre Flore, tandis que nous n'en comptons guère que 150.

Il est bon d'ajouter qu'il aurait été facile d'en grossir le nombre ; mais tout ce qui n'offrirait pas une certitude absolue a été mis impitoyablement de côté.

NOUVELLE CLASSIFICATION DU GENRE ALCHEMILLA

Dans le genre *Alchemilla*, on nomme généralement *A. alpina* les formes à feuilles plus ou moins soyeuses, divisées en 5-9 segments le plus souvent libres jusqu'au sommet du pétiole ; et *A. vulgaris* celles à feuilles glabres ou pubescentes à 9-11 lobes arrondis peu profonds. On fait rentrer dans cette espèce l'*A. pyrenaica* Schum. et *A. incisa* Buser.

M. Buser, conservateur de l'herbier De Candolle à Genève, établit une nouvelle classification dans laquelle les *A. alpina* et *vulgaris* forment deux groupes séparés par des intermédiaires se rattachant plus ou moins aux deux premiers.

Plusieurs sociétés d'échange m'ayant procuré les principales espèces ou formes de ces groupes, je les fais passer sous les yeux de la société; en voici la liste :

1. Alpinæ :

- Alchemilla saxatilis* Buser, à 5 folioles ;
- *alpina* L. (sens restreint), à 5-7 folioles ;
- *asterophylla* Tausch, à 7 folioles ;
- *conjuncta* Babington, à 7-8 folioles. Plante plus développée dans toutes ses parties, à folioles conjointes à la base. Ce caractère ne lui est pas particulier, et, seul, il ne donnerait pas l'idée de la plante ;
- *pallens* Buser, 7-8 folioles ;
- *grossidens* Buser (*subsericea* Reut, *pro parte*. Puis deux hybrides de cette forme avec *A. pentaphylla*.

2. (Espèce unique), *A. pentaphylla*.

3. **Pubescentes.** Plantes entièrement couvertes de poils fins et longs non soyeux :

- A. minor* Huds., *alpina* var. *hybrida* L. ;
- A. colorata* Buser, *truncata* Rehb ;
- A. helvetica* Bruegger, *montana* Willd. (Suisse) ;
- A. flabellata* Buser, *ambigens* Jord.

4. **Splendentes.** Indument soyeux, 9-11 lobes :

- A. splendens* Christ (Suisse) ;
- A. fulgens* Buser ;
- A. Schmidelyana* Buser ;

5. **Calycinæ.** Plantes glabres :

- A. glabra* Poir, *fissa* Schum. Tiges couchées (Pyrénées) ;
- A. incisa* Buser, *pyrenaica* Michallet. Tiges dressées (Pyrénées) ;

6. **Vulgares.** Feuilles à 9-11 lobes, glabres ou velues :

- A. vulgaris* L., feuilles velues en dessous, 9-11 lobes ;
- A. pastoralis* Buser, feuilles velues des deux côtés, 9 lobes ;
- A. crinita* Buser, indument dense, 9 lobes, forme robuste ;
- A. coriacea* Buser, presque complètement glabre.

Pour ne pas trop fatiguer votre attention, je n'entre pas dans le détail des caractères ; au reste, il n'est pas facile de les reconnaître au premier coup d'œil, il faudrait en faire une étude longue et approfondie.

M. le Dr SAINT-LAGER dit qu'il serait fort utile de se rendre compte par la culture, conformément au procédé employé par M. Jordan, si toutes ces variétés, qui ne sont que des formes de deux espèces linnéennes, conservent bien leurs caractères distinctifs, ou si elles ne font pas retour à un type primitif.

M. VIVIAND-MOREL dit que les formes d'*Alchemilla* qui viennent de passer sous les yeux de la compagnie peuvent être fixes ou variables, ainsi qu'il arrive pour la plupart des types linnéens. Le semis pourrait seul indiquer ce qu'il en est à cet égard.

Mais quoiqu'il en soit de cette question particulière, notre collègue fait remarquer la grande utilité offerte par de pareilles présentations qui permettront plus tard de tenter avec succès la révision des descriptions de la plupart des espèces, généralement vicieuses et souvent en partie erronées — la plupart des auteurs les ayant rédigées à l'aide de matériaux incomplets.

Du reste, M. Viviani-Morel pense que la multiplicité même considérable des formes n'offre aucun inconvénient quand on sait parfaitement à quels groupes les rattacher. Nul n'est tenu de les étudier, mais personne n'a le droit de nier leur existence.

M. CHEVALIER fait passer quelques plantes qu'il a récoltées dans une herborisation faite le dimanche précédent à Pont-de-Chéruy (Isère), entr'autres *Catubrosa aquatica*, *Carex ampullacea* et *Carex pseudocyperus*, dont il distribue quelques échantillons aux membres présents.

M. N. Roux distribue de nombreux exemplaires de *Typha minima* provenant des îles du Rhône en amont de Lyon, ainsi que plusieurs pieds du *Passerina Tarton-raira* qu'il a rapporté la veille de Montredon près Marseille ; cette localité classique, qui fut jadis visitée par tous les grands botanistes, est, de nos jours, presque complètement enfermée dans des propriétés closes de murs, dans lesquelles il est impossible de s'introduire pour herboriser.

M. Roux a rapporté de cette même localité de nombreuses espèces desquelles il se propose d'entretenir la Société dans une de nos prochaines séances.

A propos du *Passerina Tarton-raira*, M. VIVIAND-MOREL dit que ce n'est pas un *Passerina*, genre auquel cette plante ne ressemble guère, mais bien un *Daphne*. Notre collègue l'a cultivé lui-même, greffé sur *D. Laureola*.

Quelques botanistes en font un genre particulier sous le nom de *Chlamydanthus Tarton-raira*.

M. PÉTEAUX fait circuler sous les yeux de la compagnie une aquarelle de grandeur naturelle et une photographie réduite aux 2/3 d'une Morille comestible géante, trouvée le 14 mai dernier dans l'Ecole d'agriculture d'Ecully, sur le bord du ruisseau. Voici les dimensions vraiment extraordinaires de ce *Morchella esculenta* :

Poids.....	507 ^{gr} 00
Hauteur totale.....	0 ^m 28
— du stipe.....	0 20
— du chapeau.....	0 08
Diamètre maximum du stipe.....	0 13
Circonférence du stipe.....	0 39
Diamètre maximum du chapeau.....	0 ^m 15
Circonférence maxima du chapeau.....	0 45

M. le Dr SAINT-LAGER entretient la Société d'une question de linguistique soulevée à propos de la désignation de *chelidoniifolium* donnée à une variété d'*Erodium ciconium*.

M. Saint-Lager dit que dans la formation de ce nom, comme dans celle de tout autre analogue formé de deux mots dont l'un est le complément de l'autre, il ne faut jamais conserver la désinence du génitif au premier des deux termes, mais quelle que soit cette désinence, la

remplacer par un *i* simple. Dans le cas ci-dessus, on devra donc dire *Erodium ciconium* var. *chelidoniifolium*. A l'appui de cette opinion, notre président cite plusieurs noms en usage, formés d'après cette règle.

M. KIEFFER partage complètement cette manière de voir. Il pense qu'il ne s'agit pas ici de génitif, mais simplement de deux radicaux réunis ensemble pour faire un nom composé. Pour éviter la dureté de prononciation qui résulterait de la succession de deux consonnes, on sépare les deux radicaux par une voyelle très douce, la voyelle *i*.

On peut cependant citer quelques exemples même parmi les noms formés par Linné, dans lesquels cette règle n'est pas observée. M. Kieffer en donne l'explication par ce fait que ces noms existaient déjà, soit dans Matthioli, soit dans d'autres anciens botanistes, qui les écrivaient en deux mots avec la désinence du génitif. Ces appellations étant passées dans l'usage, Linné n'a pas cru devoir changer leur prononciation alors même qu'il a réuni les deux mots en un seul.

On passe ensuite à la discussion de la grande herborisation du 14 juillet.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, d'accord avec M. le Président, dépose un projet d'excursion au Mont-de-Lans (Isère). La durée de cette grande herborisation serait de trois jours : les 14, 15 et 16 juillet. Voici les conditions dans lesquelles elle se ferait :

Départ de Lyon, le 14 au matin, par le premier train.

Le premier jour, herborisation au Mont-de-Lans ;

Le deuxième jour, herborisation aux Alpes du Lans et de Venosc ;

Le troisième, descente sur Venosc et herborisation sur les bords du Vénéon et au Plan-du-Lac. Le retour aurait lieu par le dernier train du samedi 16 juillet.

Tous les moyens de transport, de couchage et de subsistance sont parfaitement assurés. D'après un devis approximatif de M. Meyran, la dépense totale n'excédera pas 40 francs par personne.

M. le président donne ensuite de nombreux renseignements sur les localités à explorer et sur leur constitution géologique ; il cite un grand nombre d'espèces rares dont les excursionnistes pourront faire une ample moisson.

La discussion de ce projet est renvoyée à la prochaine réunion.

SÉANCE DU 20 JUIN 1892

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r SAINT-LAGER

La Société a reçu :

Circulaire du Ministère de l'Agriculture, concernant l'exposition internationale de Chicago; Lettre de M. le professeur Penzig, concernant le Congrès botanique international. — Alfred Reynier: Nouvelle proposition de réforme de la nomenclature botanique (Don de l'auteur). — Bulletin de la Société botanique de France; XXXIX; Comptes-rendus des séances, I. — Journal de la Société nationale d'horticulture de France; XIV, 4. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot; VI, 11. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus; 260, 1892; Catalogue de la bibliothèque; 15. — Revue scientifique du Bourbonnais; V, 6. — Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique